

Questions orales

fin de l'année, nous le ferons sinon, nous attendrons l'année prochaine.

* * *

L'INDUSTRIE

LA FERMETURE DE L'USINE ALCAN DE ST. LAWRENCE (T.-N.)—
LES MESURES ENVISAGÉES

M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Industrie et du Commerce. Comme il le sait, le niveau du chômage à Terre-Neuve a récemment atteint le niveau de 1932, au pire de la grande crise économique. Comme le ministre le sait également, la société Alcan qui a réalisé des profits d'environ 85 millions durant les six premiers mois de l'année a décidé de fermer son usine de St. Lawrence qui emploie 175 personnes. Comme on a annoncé que la date de fermeture avait été fixée au mois de février prochain, le ministre entend-il prendre des mesures pour empêcher la compagnie de mettre ses employés à pied, ce qu'elle a déjà fait, et de vendre certaines parties de ses biens à d'autres entreprises?

L'hon. Jack H. Horner (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, le gouvernement est parfaitement au courant du problème que pose la société Alcan à Terre-Neuve et au Canada. Nous cherchons à nous aboucher avec les dirigeants de la société afin de savoir si l'usine de Terre-Neuve ne pourrait pas être vendue, afin que l'exploitation puisse se poursuivre.

M. Broadbent: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Vu que dans le discours qu'il faisait dans la localité en mai dernier, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures promettait que le gouvernement canadien s'efforcerait de convaincre la société Alcan de continuer à fonctionner, et puisque la société cesse progressivement son activité et effectue des mises à pied, le ministre ne pourrait-il pas prendre des dispositions dans les 24 heures et téléphoner au président de la société pour lui dire que le gouvernement canadien reconnaît que la société a fait des millions de dollars de bénéfices dans la localité depuis quelques années et qu'il lui incombe d'éviter immédiatement la fermeture?

M. Horner: Monsieur l'Orateur, au sujet de toute cette question, j'ai déjà écrit une lettre au député et j'en ai envoyé une copie au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Nous faisons de notre mieux pour tenir cette usine en activité.

M. Broadbent: Une dernière question supplémentaire, monsieur l'Orateur. J'ai reçu ce matin une copie de la lettre, du ministre qui ne m'assure en rien que le gouvernement songe à prendre des mesures immédiates pour empêcher la compagnie de fermer en toute hâte ses portes et d'aller ailleurs avant que le comité chargé d'étudier la situation, aux dires du ministre, n'ait le temps de présenter une recommandation. Compte tenu de la gravité de la situation qui afflige toute une ville qui tire son revenu de cette compagnie, le ministre peut-il intervenir immédiatement auprès de celle-ci pour l'empêcher de fermer ses portes avant que le comité n'ait présenté son rapport?

M. Horner: Monsieur l'Orateur, le feldspath est un ingrédient indispensable à la fabrication de l'aluminium. En tant que gouvernement du Canada, nous disposons de nombreux

[M. Trudeau.]

moyens de persuasion et nous faisons tout ce qui est possible et imaginable pour que cette compagnie continue de travailler à Terre-Neuve ou consente à vendre à une compagnie canadienne qui en poursuivra l'exploitation.

* * *

● (1124)

[Français]

LES RÉFÉRENDUMS

ON DEMANDE DES PRÉCISIONS SUR LA POSSIBILITÉ D'UNE LOI

M. Gilles Caouette (Témiscamingue): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au très honorable premier ministre. Le premier ministre indiquait hier, lors de son discours, la possibilité de passer une loi sur un référendum. J'aimerais donc lui demander si cette loi viserait à contrôler ou à établir les directives sur les référendums qui pourraient être tenus par d'autres paliers de gouvernement, ou encore si cette loi se voudrait une méthode sur la façon de tenir lui-même un référendum sur la question constitutionnelle?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le président, la réponse à la première partie de la question est non. Nous ne voulons intervenir d'aucune façon dans une loi provinciale qui serait de la juridiction de la province, mais nous voulons un référendum que le gouvernement fédéral pourrait tenir dans les domaines que j'ai indiqués en réponse au chef de l'opposition, savoir les domaines relatifs à la Constitution ou à l'unité nationale.

* * *

[Traduction]

LES FINANCES

LA POSSIBILITÉ D'UN NOUVEAU BUDGET

L'hon. George Hees (Prince Edward-Hastings): J'ai une question à poser au premier ministre, monsieur l'Orateur. Étant donné que le marché des valeurs, excellent baromètre de la situation économique et de la confiance des investisseurs, a fléchi de plus de 10 p. 100 depuis la présentation du dernier budget, le gouvernement entend-il produire très prochainement un nouveau budget propre tout au moins à rétablir la confiance à son niveau d'avant la présentation du dernier budget ou, si possible, à un niveau supérieur et, ce faisant, relancer l'économie et fournir du travail à ceux qui en ont besoin?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, le député confère apparemment aux budgets du Canada une portée bien vaste, car les marchés du monde ont également fléchi depuis avril dernier. Pour répondre à sa question, je dirai que le ministre des Finances doit prendre ce soir la parole à la Chambre. Si le député veut bien faire en sorte d'être présent, il apprendra ce que le gouvernement pense de la situation économique et ce qu'il entend faire immédiatement à cet égard. Les six jours que durera encore le débat sur l'Adresse devraient permettre à l'opposition de dire ce qu'elle pense de la situation économique. C'est là la formule idéale. Nous voulons faire coïncider le débat sur le budget avec le débat sur l'Adresse de façon à épargner le temps de la Chambre.